



**Cévennes
écotourisme**

Info@cevennes-
ecotourisme.com

Tél : 04 66 45 12 44



BIENVENUE

Votre identifiant :

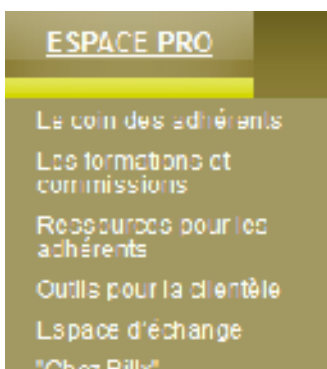
Votre mot de passe :

L'espace Pro de

www.cevennes-ecotourisme.com

est votre espace.

Vous y trouverez toutes les informations
contenues dans ce carnet, et même d'avantage .



Les salariés de l'association vous accompagnent :

- **Virginie** Boucher, coordinatrice, chargée de mission agrément charte européenne du tourisme durable : **virginie@cevennes-ecotourisme.com**.
- **Anne-Laure** Saby, chargée de mission animation du réseau et communication : **anne-laure@cevennes-ecotourisme.com**.
- **Maëlle** Binot, chargée de mission agrément charte européenne du tourisme durable, projets collectifs et accompagnement des professionnels : **maelle@cevennes-ecotourisme.com**
- Pour le reste : **info@cevennes-ecotourisme.com**

Téléphone : 04 66 45 12 44

SOMMAIRE

BIENVENUE..... 4

LE PARC NATIONAL DES CEVENNES

LA CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES
ESPACES PROTEGES (CETDEP)

MON ACCOMPAGNEMENT VERS LA SIGNATURE DE LA CETDEP..... 7

LES ÉTAPES DE L'AGREEMENT

MA DEMARCHE DE PROGRES :

L 'ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSOCIATION..... 9

POUR APPRENDRE

POUR M'INFORMER

POUR SENSIBILISER LE VISITEUR

COMMUNIQUER..... 13

PARTICIPER ET CREER LA VIE DE L'ASSOCIATION..... 17



BIENVENUE !

Nous sommes heureux de vous **accueillir** dans le réseau des professionnels du tourisme de Cévennes Ecotourisme.

Notre histoire commence en 2001. Aujourd'hui nous sommes presque 100 prestataires ayant fait le **choix** de s'engager **ensemble** dans une démarche de progrès pour un tourisme de qualité dans son **respect** pour l'environnement naturel et culturel du **Parc national des Cévennes**.

Hébergeurs, accompagnateurs, restaurateurs, sites touristiques...nous avons tous pris le parti de redonner du sens au voyage au travers d'un accueil mêlé de sensibilité et d'une volonté de rencontre.

Cévennes Ecotourisme agit pour un accompagnement vers une amélioration constante via trois grandes missions :

- ➡ 1. L'accompagnement des professionnels à la démarche d'agrément de la **Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés**, sur le territoire du Parc National des Cévennes
- ➡ 2. L'accompagnement des professionnels dans une démarche de progrès ;
- ➡ 3. L'animation de la vie du réseau.

Ce livret vous accompagne dans cette nouvelle vie de réseau. Virginie Laurène et Maëlle, les permanents de l'association sont par ailleurs joignables pour répondre à vos questions.

Leur coordonnées se trouvent en page 2 de ce document.

LE PARC NATIONAL DES CEVENNES



Créé en 1970, le **parc national des Cévennes** est le seul parc national métropolitain habité de manière permanente en son cœur.

Il s'étend sur un vaste territoire de moyenne montagne situé en Lozère, dans le Gard et en Ardèche. Au croisement du schiste, du calcaire et du granite, quatre grandes entités paysagères se distinguent chacune par leur relief, leur climat, leur patrimoine, leur utilisation de l'espace : le mont Lozère et le Bougès, les vallées cévenoles, le causse Méjean et ses gorges (Tarn et Jonte) et le massif de l'Aigoual.

Riche d'un patrimoine naturel et culturel remarquable, Le Parc national des Cévennes souhaite privilégier un tourisme de découverte et de loisirs réparti de façon équilibrée sur l'ensemble de l'espace et mettre en avant la qualité "tourisme durable" des prestations.

Le Parc national des Cévennes est signataire de la **charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés (CETDEP)** depuis 2002. Il a confié à Cévennes Ecotourisme la mission d'accompagnement des entreprises touristiques qui souhaitent s'engager dans cette charte.

www.cevennes-parcnational.fr/

LA CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTÉGÉS (CETDEP)



Héritière des recommandations exprimées lors du sommet de Rio en 1992, la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés a été élaborée par **Europarc** et à la Fédération des Parcs

Naturels Régionaux de France.

Présentée en 1999, elle décline autour de 12 principes issus du développement durable, leur application au domaine Tourisme, avec comme stratégie globale, l'implication de tous les acteurs du tourisme, dans le cadre de partenariats.

Le volet 1 concerne l'engagement des espaces protégés.

Le volet 2 vise à impliquer les prestataires touristiques du territoire engagé.

Cette charte est basée sur une **démarche de progrès** articulée autour des 3 piliers du développement durable.

Elle est basée sur un **accompagnement individuel** des structures.



- 1 -

**MON ACCOMPAGNEMENT VERS LA
SIGNATURE DE LA CHARTE
EUROPÉENNE DU TOURISME
DURABLE DANS LES ESPACES
PROTÉGÉS (CETD)**

LES ETAPES DE L'AGREEMENT

Les chargés de mission de Cévennes écotourisme vous accompagnent dans la démarche d'agrément pour la signature de la CETD au fil des étapes suivantes :



1 – Rendez vous de sensibilisation : présentation de l'association et de la démarche



2 – Prédiagnostic par vous même à remplir et à renvoyer à Cévennes écotourisme



3 – Rendez vous d'audit : diagnostic social, environnemental et économique de l'activité



4 – Etude du diagnostic par le comité technique pour définir les recommandations du Parc national des Cévennes



5 – Aide à la mise en place d'un plan d'actions Et d'une stratégie sur 3 ans.



6 – Le plan d'actions est présenté à la commission d'agrément du Parc national des Cévennes pour validation à la signature de la CETD

7 – Au bout des 3 ans, bilan des réalisations. Ecriture d'un nouveau plan d'actions pour présentation à la signature de la CETDEP

- 2 -

**MA DEMARCHE DE PROGRES :
L 'ACCOMPAGNEMENT DE
L'ASSOCIATION**

POUR APPRENDRE

- Tout se trouve sur l'espace pro de



cevennes-ecotourisme.com

Un programme de **formations** est proposé par l'association chaque année durant la basse saison.

POUR M'INFORMER

Cévennes écotourisme crée des

ressources à destination de ses adhérents.

Gestion environnementale

- Des **fiches de gestion environnementale** pour s'informer sur la gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie, l'écohabitat et les achats.
- Un **tableau de suivi de consommation énergétiques** pour mieux connaître sa consommation.
- Des **mallettes** eau et énergie pour tester des économiseurs d'eau et des ampoules basse consommation / leds.
- Un **guide des achats éco-responsables**
- Un **annuaire de professionnels** du territoire avec qui des membres du réseau ont travaillé.
- Un **kit nature** pour mieux connaître et accueillir la nature autour de chez soi.

Autres ressources

- Une '**Cévennes Eco'thèque**', DVD, CD ou livres donnant des idées de médias incontournables du territoire sur les grandes thématiques liées à l'écotourisme.
- Un **Eco-pot** contenant des photos, des illustrations, des fiches bricolages ou des mémos. Tous ces outils sont à votre disposition pour vos outils de communication.
- Un **Kit Nature** pour mieux connaître la bio-diversité autour de chez soi et mieux l'accueillir.

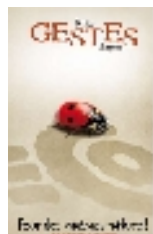
POUR SENSIBILISER le visiteur.



Un **carnet nature** pour intéresser les 8-10/12 ans aux merveilles du territoire du Parc national des Cévennes



Un **carnet de voyage** à offrir à son visiteur poète, dessinateur, peintre, ou simplement voyageur.



Des fiches **Eco-gestes** pour sensibiliser aux petits gestes quotidiens en faveur de l'environnement



Un **sac à dos 'curieux de nature'** pour découvrir la nature 'ordinaire' en famille

POUR ENRICHIR LE RESEAU.

Le trombinoscope

c'est un outil créé pour vous, par vous, afin de **favoriser une meilleure connaissance de vos "co-adhérents"**, un meilleur échange de vos bonnes pratiques et une large diffusion de vos bonnes idées en matière de développement durable. Vous y trouverez des portraits de chacun, qui vont des philosophies de vies aux petites habitudes, de vos pratiques festives à vos lectures de coin du feu.

Pour accéder au trombi, rendez vous [ICI](#).



TROMBINOSCOPE

Qui est qui ?
à Cévennes écotourisme



- 3 -

COMMUNIQUER

SUR MON ENGAGEMENT

COMMENT CEVENNES ECOTOURISME

PARLE T'ELLE DE MON ADHESION ?

Sur www.cevennes-ecotourisme.com, l'association présente :

- Ma structure et les prestations proposées (fiche structure à compléter)
- Les séjours que je propose (fiche séjour à compléter)
- Des portraits d'adhérents, selon les activités ou les passions qu'ils ont envie de raconter.

Sur le dépliant de l'association et les autres outils de communications de l'association (exposition...), l'association présente son action et le réseau.

L'association communique également via ses **partenaires** (Parc national des Cévennes, Comités départementaux du Tourisme; etc.)

Comment communiquer sur mon engagement ?

Dès mon adhésion

- Je peux utiliser le logo de l'**association Cévennes écotourisme à télécharger ICI** sur mes outils de communication : mon dépliant; mon site internet et renvoyer au site internet de Cévennes écotourisme : www.cevennes-ecotourisme.com

- En y ajoutant un **texte de présentation de l'association**. Par exemple :
« Notre structure est membre de l'association Cévennes Ecotourisme. Cette association regroupe une centaine de professionnels du tourisme engagés dans une démarche de progrès définie par la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Soucieux de préserver les richesses de notre patrimoine, nous nous investissons au quotidien pour l'Écotourisme. »

- Je crée un **onglet 'Ecotourisme'** sur mon site internet en précisant mes actions en faveur de l'écotourisme. Je peux m'aider en reprenant les actions établies dans mon plan d'action.

- En **communiquant sur l'espace protégé** du Parc national des Cévennes.
*En présentant le PNC et ses richesses floristiques et faunistiques, en particulier près de mon activité.
*En suggérant des activités, balades et circuits, en mode de déplacement doux, à réaliser autour de chez moi. .
*En incluant un lien vers le site internet du Parc national des Cévennes.

Lorsque je serai signataire

- J'utiliserai la charte graphique des entreprises recommandées par le Parc national des Cévennes, qui me sera transmise à ce moment là.

- J'utiliserai le logo « recommandé par le Parc national des Cévennes » sur ma brochure.



- 3 -

**PARTICIPER ET CREER LA VIE
DE L'ASSOCIATION**

COMMENT VIVRE LA VIE DU RESEAU ?

Il y a de nombreuses occasions de se rencontrer et de participer à la vie de l'association :

- Participer aux **journées réseau** durant lesquelles les nouveaux adhérents d'un même secteur se rencontrent.
- Intégrer les groupes d'adhérents chargés de réfléchir aux **projets collectifs**, selon mes centres d'intérêt.
- Joindre les **commissions** qui me tentent (commission communication...)
- Proposer une **rencontre à mes voisins** adhérents de Cévennes écotourisme sur une thématique que j'ai envie de partager avec eux
- Communiquer avec les autres adhérents via la **newsletter** bi-mensuelle
- Répondre aux **sondages électroniques** envoyés au réseau
- Susciter une **commande groupée** (Les adhérents de CET bénéficient de tarifs pro sur les produits d'entretien et d'hygiène des comptoir du Lys et les économiseurs d'eau d'Ecoperl)

PHOTOS DE COUVERTURES : CREDIT PHOTO — DIDIER AZEMA

NOTES

